

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ Séance du 14 décembre 2017 à 19h30,

À Méry – Savoie Hexapôle – Bâtiment l'Agrion

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	Pouvoir de Jean-Marc VIAL
2	AIX-LES-BAINS	T	Marina FERRARI	Pouvoir d'Isabelle MOREAUX JOUANNET
3	AIX-LES-BAINS	T	Renaud BERETTI	Pouvoir d'Aurore MARGAILLAN
4	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	Pouvoir de Christiane MOLLAR
5	AIX-LES-BAINS	T	Claudie FRAYSSE	
6	AIX-LES-BAINS	T	Evelyne FORNER	
7	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Claude CAGNON	Pouvoir de Pascal PELLER
8	AIX-LES-BAINS	T	Corinne CASANOVA	Pouvoir de Jean-Claude LOISEAU
9	AIX-LES-BAINS	T	Thibaut GUIGUE	
10	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	
11	LA BIOLLE	T	Blandine BELLANCA	
12	LA BIOLLE	T	Fabien COUDURIER	
13	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	
14	LE BOURGET DU LAC	T	Marie-Pierre FRANCOIS	Pouvoir de Pierre HOCHARD
15	LE BOURGET DU LAC	T	Françoise CARON	
16	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	Pouvoir de Florence DUNOYER
17	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T	Nicole FALCETTA	
18	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	
19	CONJUX	T	Claude SAVIGNAC	
20	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	Pouvoir de Nicolas JACQUIER
21	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	
22	ENTRELACS	T	Claude GIROUD	Départ avant la 1 ^{ère} délibération
23	ENTRELACS	T	Yves GRANGE	
24	ENTRELACS	T	Christophe DERIPPE	
25	ENTRELACS	T	Jean-François BRAISSAND	Départ après la 2 ^{ème} délibération
26	GRESY-SUR-AIX	T	Robert CLERC	Pouvoir de Didier FRANÇOIS
27	GRESY-SUR-AIX	T	Colette GILLET	Pouvoir d'Elisabeth ASSIER
28	MERY	T	Eudes BOUVIER	
29	MERY	T	Nathalie FONTAINE	
30	LE MONTCEL	S	Robert COLICCI	
31	MOTZ	T	Olivier BERTHET	
32	MOUXY	T	Gabrielle KOEHREN	Départ avant la 1 ^{ère} délibération
33	MOUXY	T	Nicolas MARC	Pouvoir de Gabrielle KOEHREN
34	ONTEX	T	Jacques CURTILLET	
35	PUGNY-CHATENOD	T	Jean-Guy MASSONNAT	
36	RUFFIEUX	T	Olivier ROGNARD	
37	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	
38	SAINT OURS	T	Christian REBELLE	
39	SAINT PIERRE DE CURTILLE	T	Sylvie L'HEVEDER	Pouvoir de Jean-Pierre SAVIOZ FOUILLET
40	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T	Denise DE MARCH	
41	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	
42	VIVIERS-DU-LAC	T	Robert AGUETTAZ	
43	VIVIERS-DU-LAC	T	Martine SCAPOLAN	
44	VOGLANS	T	Yves MERCIER	Pouvoir de Martine BERNON

25 communes présentes

Absents excusés :

Isabelle MOREAUX-JOUANNET

AIX-LES-BAINS



Autres présents non votants :

Daniel de MEDTS
Frédéric GIMOND
Laurent LAVAISSIERE
Martine REVOL
Christophe PIRAT
Olivier VERDENAL
Véronique MERMOUD
Catherine FABBRI
Estelle COSTA de BEAUREGARD
Eline QUAY-THEVENON

Saint Offenge
Directeur Général des Services
Directeur Général Adjoint
Directrice de cabinet
Directeur des services à la population
Responsable service Finances
Responsable service Urbanisme – Foncier – Habitat
Responsable service Politique de la Ville
Responsable Juridique/Assemblées
Assistante de direction

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 7 décembre 2017 à laquelle était joint un dossier de travail de 263 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 27 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 42 présents (41 titulaires et 1 suppléant), et 56 votants.



DÉLIBÉRATION

N° : 24 Année : 2017

Exécutoire le : 15 DEC. 2017

Affichée le : 15 DEC. 2017

Visée le : 15 DEC. 2017

ASSAINISSEMENT Redevance Assainissement Collectif – Tarifs 2018

Monsieur le Président rappelle la prise de compétence Assainissement Collectif par Grand Lac depuis le 1^{er} janvier 2017 sur l'ensemble du territoire de Grand Lac.

Monsieur le Président rappelle la démarche de convergence tarifaire retenue sur une période de 10 ans avec comme coût économique de convergence de 1,48 € HT/m³ (valeur 2017), et une hypothèse d'inflation de 1,5 %/an.

Ce tarif devra ensuite évoluer jusqu'en 2034 à hauteur d'un coût économique d'équilibre de 1.71 € HT/m³ (valeur 2017) pour tenir compte des travaux à mener sur la station d'épuration d'Aix les Bains.

Ce coût de convergence 2017 se décompose comme suit :

- Part fixe : 48.05 € HT (valeur 2017)
- Part variable : 0.94 € HT/m³ (valeur 2017)

La présente proposition de tarifs de redevance assainissement collectif exprime donc le premier pas de cette convergence tarifaire:

Intitulés :

Part fixe : « Abonnement Assainissement Grand Lac » € HT / an / abonné

Part variable : « Consommation Assainissement Grand Lac » € HT / m³

Les tarifs suivants sont proposés pour 2018 :

	Abonnement Assainissement Grand Lac € HT / an / abonné	Consommation Assainissement Grand Lac € HT / m ³
CALB hors Aix	23,828	1,1196
CALB Aix	2,442	0,8120
CHANAZ	52,432	1,1192
CHINDRIEUX	31,000	0,3000
CONJUX	0,000	0,1000
MOTZ	5,339	0,2964
RUFFIEUX	28,539	1,0724
SAINT-PIERRE-DE-CURTILLE	5,339	1,0317
SERRIÈRES-EN-CHAUTAGNE	5,339	0,8404
VIONS	3,514	0,5000
CCCA	23,619	1,0964

Pour les communes disposant d'un contrat d'affermage, la part fermière vient s'ajouter à la part Grand Lac ci-dessus présentée.

Ces tarifs ont été approuvés par le Conseil d'exploitation réuni le 05 décembre 2017.

A titre de comparaison, l'évolution de la facture type 120 m³ serait la suivante (hypothèse de la part fermière constante pour les communes en affermage) :

	FACTURE 120 m3 €TTC		
	2016	2018	Ecart
CALB hors Aix	173,62	173,99	0,37 €
CALB Aix	178,38	181,06	2,69 €
CHANAZ	208,97	205,41	-3,56 €
CHINDRIEUX	231,96	231,96	0,00 €
CONJUX	213,11	213,11	0,00 €
MOTZ	28,80	45,003	16,20 €
RUFFIEUX	174,20	172,96	-1,24 €
SAINT-PIERRE-DE-CURTILLE	139,09	142,06	2,97 €
SERRIÈRES-EN-CHAUTAGNE	110,40	116,81	6,41 €
VIONS	174,36	178,23	3,87 €
CCCA	171,65	170,71	-0,94 €

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE les nouveaux tarifs Assainissement Collectif pour une application au 1^{er} janvier 2018.

Aix-les-Bains, le 14 décembre 2017

Le Président
Dominique DORD

- | |
|-----------------------------|
| - Délégués en exercice : 70 |
| - Présents : 41 |
| - Votants : 55 |
| - Pour : 55 |
| - Contre : 0 |
| - Abstentions : 0 |
| - Blancs : 0 |

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Redevance assainissement collectif - Tarifs 2018

Date de transmission de l'acte : 15/12/2017

Date de réception de l'accusé de réception : 15/12/2017

Numéro de l'acte : d2171 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20171214-d2171-DE

Date de décision : 14/12/2017

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. Divers
7.10.2. Tarifs des services publics